

Act4nature : 65 entreprises s'engagent pour la protection de la biodiversité

Le 10 juillet 2018, 65 entreprises se sont mobilisées à la Fondation GoodPlanet autour de l'événement **act4nature**, pour protéger, valoriser et restaurer la biodiversité. Lancée par EpE et ses partenaires, cette initiative a été l'occasion pour ces entreprises de signer des engagements communs et de présenter chacune des engagements individuels afin d'intégrer la protection de la biodiversité au cœur de leur activité.

Act4nature : un événement ambitieux en faveur de la biodiversité

La biodiversité, longtemps placée au second plan des débats politiques et sociétaux autour du climat, est aujourd'hui devenue un sujet majeur d'engagement tant des pouvoirs publics, des citoyens que des entreprises. **Act4nature**, en présence de Nicolas Hulot, Ministre d'Etat de la transition écologique et solidaire, a été l'occasion de mobiliser des acteurs issus du monde économique autour d'un enjeu majeur : un développement économique plus favorable à la nature

Avec pour ligne de mire la COP15 de la Convention sur la Diversité Biologique 2020 à Pékin et le Congrès mondial de l'UICN à Marseille, les entreprises mobilisées ont pris les engagements suivants :

- **Un engagement commun, somme de dix engagements rédigés avec 20 partenaires et souscrits par toutes les entreprises se mobilisant pour act4nature** : il vise à intégrer la question de la biodiversité dans toutes les activités, de la gouvernance et de la stratégie aux opérations les plus concrètes, à le légitimer auprès des collaborateurs et parties prenantes au sein même de l'entreprise de façon à susciter et encourager des actions spontanées et diffuses. L'objectif est que chaque entreprise ait un apport net positif à la nature.
- **Des engagements individuels définis par chaque entreprise**, promesse d'actions nouvelles, chiffrées et positionnées dans le temps, appuyé sur des indicateurs pertinents adaptés aux métiers de l'entreprise. Ces engagements individuels ont vocation à évoluer régulièrement, car **act4nature** se veut une démarche de progrès continu. Ils sont aussi une invitation à un dialogue constructif avec toutes les parties prenantes.

« **Act4nature** résulte d'abord d'une prise de conscience et d'une démarche collective : EpE, l'Afep et le MEDEF ont décidé de travailler ensemble à la mobilisation des entreprises. D'autres réseaux d'entrepreneurs nous ont rejoints et nous en sommes fiers. »

Jean-Dominique Senard, Président d'EpE

Act4Nature : une dynamique collective pour la préservation de la biodiversité

De nombreux partenaires (20) se sont réunis pour mener à bien l'initiative **act4nature** :

- **réseaux d'entreprises** dont l'Afep, le MEDEF, l'Alliance pour la préservation des forêts, le C3D, Finance for Tomorrow, Global compact France, ORÉE et l'ORSE,
- **institutions scientifiques**, la Fondation pour la recherche sur la biodiversité et le Muséum national d'Histoire naturelle qui apportent leurs expertises sur ce sujet sensible,
- **ONG environnementales** dont la Fondation GoodPlanet qui accueille l'événement de lancement de **act4nature**, France Nature Environnement, la Fondation pour la Nature et l'Homme, Humanité et Biodiversité, la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux), Noé, le Comité français de l'UICN et enfin le WWF France.
- **enfin l'Agence française pour la Biodiversité** est partenaire, ce qui assurera une bonne articulation avec la future Stratégie nationale de Biodiversité.

*« Dans le prolongement de la Stratégie nationale pour la biodiversité 2011-2020, l'initiative **act4nature** démontre le dynamisme des acteurs du monde économique qui peuvent apporter des solutions au service de la reconquête de la biodiversité. »*

Geoffroy Roux de Bézieux, Président du MEDEF

De plus, même si l'impact des entreprises sur la biodiversité est difficile à mesurer encore aujourd'hui, ces dernières savent qu'il existe, de manière parfois indirecte et diffuse. L'activité économique joue un rôle dans les mécanismes de perte de biodiversité (artificialisation, pollution, surexploitation des ressources naturelles, espèces invasives et changement climatique). Ayant pris conscience de cela, elles sont nombreuses à souhaiter agir en faveur de la préservation de la biodiversité.

65 entreprises signataires issues des secteurs de l'agro-alimentaire, la chimie, l'environnement, l'énergie, la construction, du luxe, des cosmétiques, des secteurs immobiliers, touristiques, juridiques, bancaires et de l'assurance, de l'audiovisuel, des bureaux d'étude ont décidé de changer d'échelle pour la biodiversité :

Amundi, Antalis, AXA, BASF France, Bayer France, B&L Evolution, BNP Paribas, Bolloré Logistics, Bouygues Construction, Bouygues Immobilier, Bureau Veritas, Carrefour, Cemex, Cerelia, Ciment Calcia GSM, Club Med, Danone, DS avocats, EDF, Eiffage, Engie, ERM France, France TV, Groupe ADP, GRTGAZ, Hermès International, Groupe Humanis, Icade, Imerys, Invivo Groupe, Kering, LarfargeHolcim, Léa Nature, L'Oréal, LVMH, Marsh France, Michelin, Mirova, Nespresso, Nestlé France, Nexity, Paprec Group, Plastic Omnium, Primagaz, Rabot Dutilleul, Rémy Cointreau, Groupe Renault, Groupe Rocher, RTE, Saint-Gobain, Sanofi, Schneider Electric, Séché Environnement, Groupe Segex, Siaci Saint-Honoré, SNCF, Société générale, Storengy, Suez, Total, Unilever France, UPM, Veolia, Vinci.

« Les acteurs économiques ne sauraient rester indifférents à un tel enjeu. Les grandes entreprises, en particulier, sont particulièrement soucieuses des écosystèmes qui les portent et leur permettent de déployer leur activité. Ce souci doit aujourd'hui être étendu à leur écosystème animal et végétal, qui se trouve menacé. »

Laurent Burelle, Président de l'Afep

Contacts presse :

Marion Rungette / Tel : 06 48 69 04 95 / mail : marion.rungette@havas.com

Charlotte Daviau / Tel : 06 28 78 77 74 / mail : charlotte.daviau@havas.com